

**Discours de M. Richard Ferrand,
Président de l'Assemblée nationale
Prévention des violences sexuelles dans le sport**

Mercredi 09 mars 2022 à 9h00

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le ministre de l'Éducation nationale, cher Jean-Michel Blanquer,
Monsieur le Garde des Sceaux, cher Éric Dupond-Moretti,
Madame la ministre déléguée chargée des Sports, chère Roxana
Maracineanu,
Monsieur le secrétaire d'État chargé de la Protection de l'enfance, cher
Adrien Taquet,
Madame la Déléguée ministérielle à la Lutte contre les violences dans le
sport, chère Fabienne Bourdais,
Monsieur le directeur des sports,
Madame la Présidente du comité national Olympique,
Mesdames et messieurs les députés,
Mesdames, messieurs,

Je suis heureux de vous accueillir et de vous réunir ici pour le troisième temps de
votre convention sur la prévention des violences dans le sport.

Nous approchons, vous le savez, d'une double échéance électorale qui a imposé
à l'Assemblée nationale de se mettre en veille, pour revenir devant les électeurs.

Pourtant, j'ai voulu vous recevoir ici, car au-delà des rendez-vous de 2022, il y a
une grande échéance que nous nous devons de préparer aussi : celle de 2024.
Dans deux ans seulement, en effet, la France va accueillir le monde, pour des
Jeux olympiques que nous voulons, tout à la fois, inoubliables et exemplaires.

Le sport fait rêver tant de jeunes, tant de nos concitoyens qui voient dans la pratique sportive une école de rigueur et de ténacité ; le sport fait légitimement espérer en un monde où seuls ont cours la talent et le mérite, sans distinctions sociales, sans discriminations liées aux origines ou au croyance.

Le sport et les sportifs jouent donc un rôle majeur dans notre société, un rôle qui va bien au-delà de la seule performance, un rôle éducatif et civique.

Il n'est donc pas tolérable que des comportements inacceptables, de la part de quelques individus, viennent gâcher la fête. Il n'est pas supportable que la violence, sous quelque forme que ce soit, puisse s'inviter dans nos stades, dans nos gymnases, dans nos piscines, dans nos centres d'entraînement, dans nos clubs professionnels et amateurs, pour jeter le discrédit sur des disciplines et des fédérations entières.

Cette violence, elle existe pourtant, ne nous voilons pas la face ; et dans le sport comme ailleurs, c'est dans les zones d'ombre qu'elle prospère. Dans le sport comme ailleurs, c'est en l'absence de règles, de procédures et de contrôles que règnent l'arbitraire et l'abus.

Longtemps le dopage fut un « non-dit » aux conséquences désastreuses ; depuis le choc de sa divulgation, l'État et les fédérations sportives ont su prendre leurs responsabilités, pour combattre ce fléau qui non seulement violait gravement l'esprit sportif, mais aussi mettait en danger la santé des athlètes.

Dans d'autres domaines, et je pense tout particulièrement à la question des violences à caractère sexuel, nous sommes maintenant sortis du non-dit.

La parole s'est libérée, des actes ignobles ont été dévoilés au grand jour et nous commençons à bâtir les structures qui permettront d'identifier les coupables, d'aider les victimes, d'empêcher que de nouvelles violences ne soient commises.

Et c'est là votre œuvre, votre juste et noble combat, qui commence à porter ses fruits puisque, d'ores et déjà, un premier message est passé : l'impunité, c'est fini.

Ce combat que vous menez, je veux dire qu'il n'est pas seulement déclaratif : c'est un travail de fond, associant de multiples interlocuteurs, tous concernés en raison de leur domaine d'intervention et qui prennent leurs responsabilités.

En février 2020, il y a deux ans déjà, le premier temps de la réflexion et de l'action a pris la forme d'une rencontre au Comité National Olympique Sportif Français, en présence de Nicole Belloubet, alors garde des Sceaux, et d'Adrien Taquet.

Puis un « Temps 2 » s'est déroulé en avril 2021 au Conseil économique, social et environnemental, en présence de Jean-Michel Blanquer, d'Éric Dupond-Moretti, d'Élisabeth Moreno et d'Adrien Taquet.

Avant le troisième temps qui a lieu aujourd'hui et pour le préparer, c'est très professionnellement un « point d'étape » qui s'est déroulé en juillet dernier, au ministère des Sports, en présence d'Adrien Taquet.

Et je n'oublie pas que, sous cette législature, les députés ont apporté leur contribution, en adoptant une proposition de loi sur le sport, laquelle prévoit un véritable « pack » de protection juridique et psychologique pour tous les licenciés : mais je sais que Roxana Maracineanu a choisi de vous en parler de manière détaillée, aussi n'en dirai-je pas davantage.

Je salue son travail, sa capacité à mener une équipe vers la victoire, pour que plus jamais le sport ne soit entaché de ces scandales révoltants qui nous font éprouver collectivement un sentiment de honte.

Je salue également la mobilisation qui s'est opérée dans ce but et qui concerne tous les acteurs : athlètes et fédérations, mais aussi soignants, kinés, assureurs, formateurs, partenaires sociaux...

Tous, vous devez savoir que les élus de la République sont à vos côtés pour combattre les violations de l'esprit sportif.

Et tout particulièrement, le président de l'Assemblée nationale est avec vous pour promouvoir le sport français, que je veux digne, grand, glorieux et propre.

Je vous remercie.